

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21467 - 79ÈME ANNÉE

Le Comité central du PCR répond favorablement à la sollicitation du PCF

La participation du PCR aux Européennes

Le Parti communiste réunionnais a donné sa position sur les élections européennes 2024 dans un communiqué diffusé le 11 février. Le PCR sera sur une liste de rassemblement autour du PCF conduite par Léon Deffontaines.

« Ce sera une belle tribune pour exposer l'urgence d'un projet de développement durable et d'utilité sociale, dans lequel la coopération régionale sera importante. », indique le PCR.

Le 9 juin 2024, les électrices et électeurs vont renouveler les Députés au Parlement européen, représentatifs les 27 pays de l'Union.

Le scrutin français se fera sur une liste bloquée de 81 noms, à la proportionnelle et à un tour. Il aura lieu à l'intérieur d'une circonscription géographique unique qui comprend la France et ses anciennes colonies, sous statut de Départements et Territoires d'Outre-Mer. Couvrant plusieurs fuseaux horaires, il faudra 2 jours de vote. En Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon et Polynésie, on vote le 8 juin.

Du fait de cette circonscription unique, les partis politiques de nos pays n'ont plus de listes spécifiques. C'est en 2018 que le gouvernement a voté la suppression de la circonscription outre-mer qui était dotée de 3 députés, répartis en 3 sections océaniques (Indien, Pacifique et Atlantique). Cela oblige les représentants de liste unique à sillonner tout le globe à la recherche de voix. La Réunion tire son épingle du jeu du fait de sa démographie électorale : 675 000 inscrits.

Plus que jamais le PCR réclame cohérence et équité dans la représentation des électeurs des Outre-Mer au Parlement européen. Une nouvelle loi est nécessaire pour améliorer les expériences passées, en rapport avec les moyens modernes de consultations à distance. De ce fait, le droit de vote est inséparable



du droit au développement durable.

Pour ce scrutin de 2024, le PCR a été sollicité par le PCF pour figurer sur sa liste de large rassemblement. Le PCF et le PCR sont 2 partis politiques responsables devant leur peuple respectif. Le Comité Central du PCR a répondu positivement, notamment afin de permettre à la liste conduite par Léon Deffontaines d'avoir des députés à l'assemblée européenne.

Ce sera une belle tribune pour exposer l'urgence d'un projet de développement durable et d'utilité sociale, dans lequel la coopération régionale sera importante. La Réunion, comme tous les peuples d'outre-mer, doit se protéger des déchirements du monde, par une politique de proximité et de bon voisinage dans un climat de confiance réciproque.

Bureau de Presse du PCR

Nouvelle mobilisation pour le cessez-le-feu à Gaza et la fin de la colonisation de la Palestine

De nombreux Réunionnais ont défilé le 11 février dans les rues de Saint-Denis pour manifester leur soutien avec le peuple palestinien et demander le cessez-le-feu à Gaza, où près de 30 000 personnes sont déjà mortes sous les bombes d'une armée coloniale.

La solidarité des Réunionnais avec la lutte anti-coloniale s'est de nouveau manifestée dimanche à Saint-Denis. A l'appel de Réunion Palestine solidarité, un nombreux public a défilé hier dans les rues de Saint-Denis.

Depuis le pogrom du 7 octobre organisé par le Hamas sur le territoire administré par l'État d'Israël, une armée coloniale a lancé un bombardement sans précédent du ghetto de Gaza. C'est ici que se concentrent

plus de 2 millions de Palestiniens qui sont principalement des réfugiés ou des descendants de réfugiés qui furent spoliés de leurs maisons et leurs terres par les colonisateurs lors de la création de l'État d'Israël puis lors de l'extension de l'occupation militaire vers l'Est. Les bombes de l'armée coloniale ont déjà tué près de 30 000 personnes à Gaza, majoritairement des femmes et des enfants. Malgré ce massacre sans équivalent dans le monde actuel, la question de l'exclusion d'Israël des Jeux Olympiques à Paris ne semble pas à l'ordre du jour.

Pour les nombreux Réunionnais présents hier à la manifestation, ce massacre doit cesser.

M.M.

Succès du Run Slalom 2024

Ce vendredi à dimanche, le Stade en eaux vives intercommunal (SEVI) de la CINOR à Sainte-Suzanne a accueilli l'édition 2024 du Run Slalom. A quelques mois des JO Paris 2024, le SEVI est un lieu d'entraînement de sportifs qui participeront aux Jeux olympiques.

Le Run Slalom est une compétition internationale de canoë-kayak organisée par le le Niagara Canoë Kayak Club Sainte-Suzanne. L'édition 2024 s'est tenue au Stade en eaux vives intercommunal (SEVI) de la CI-

NOR. Les traces du passage de Belal sur le site n'étaient plus qu'un lointain souvenir grâce au travail des équipes de la commune.

Après les entraînements vendredi, les qualifications eurent lieu le samedi et les finales hier dimanche.

Le Run Slalom est une compétition internationale. Avec le SEVI, le Run Slalom bénéficie d'un cadre permettant d'accueillir des sportifs préparant les JO 2024 de Paris.

Inauguration du parcours pédagogique nautique de Sainte-Suzanne

En présence des élèves de l'école Maya et du Président de la Fédération française de canoë-kayak, le Niagara Canoë Kayak Club Sainte-Suzanne a inauguré son parcours pédagogique nautique.

Cette réalisation, fruit d'une collaboration fructueuse avec la SEOR, le Parc National et La Cinor, offre une

opportunité unique d'initiation et de découverte aux joies du canoë-kayak.

« Un projet qui renforce notre engagement en faveur d'une éducation ludique et respectueuse de notre environnement », indique le maire Maurice Gironcel.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Projet de suppression du droit du sol à Mayotte : coup d'arrêt à l'intégration dans la République

Lors de sa visite à Mayotte, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, a confirmé le projet du gouvernement de supprimer le droit du sol pour l'acquisition de la nationalité française uniquement dans ce territoire.

Pour exclure Mayotte du droit du sol, une révision de la Constitution sera nécessaire. Si ce projet du gouvernement aboutit, ce sera le coup d'arrêt à l'intégration de Mayotte à la République française.

En effet, c'est un fondement un pacte républicain qui est remis en cause à Mayotte : la définition du citoyen.

Dans un Etat, il est tout de même logique que les conditions d'acquisition de la citoyenneté soient les mêmes partout. Mais ce ne sera plus le cas à Mayotte. A Mayotte uniquement, il faudra justifier de parents déjà citoyens français pour le devenir automatiquement.

Si le projet du gouvernement faisait partie du pacte républicain, Nicolas Sarkozy n'aurait pu être citoyen français, car ses parents étaient des étrangers ! Une grande partie de la population française a d'ailleurs au moins un parent d'une autre nationalité. Elle n'aurait pas eu nationalité française si un tel projet était le droit commun.

Confirmation de la montée du racisme et de l'extrême droite

La volonté de supprimer le droit du sol à Mayotte rappelle une des méthodes du capitalisme : chercher des bouc-émissaires pour détourner l'attention des réels problèmes.

En France, cette idéologie a favorisé la montée du racisme. Alors que des patrons vendaient ou délocalisaient pour augmenter leurs profits, les « étrangers » ont été accusés de venir « voler le travail des Français », si ce n'est plus. Ce discours s'est répandu et a abouti au résultat suivant : l'extrême droite est systématiquement présente au second tour de la présidentielle en France, et elle risque d'être en tête dans ce pays lors des élections européennes organisées en juin prochain.

Ceci permet aux bénéficiaires du système d'atteindre un niveau de richesse sans précédent en toute impunité.

Rien ne sera réglé

A Mayotte, Paris a vendu à la population le rêve de

l'égalité avec la France pour y maintenir son administration depuis 1975. Paris s'appuie sur une classe d'élus dont certains font de la surenchère pour accuser les habitants des autres îles des Comores et les étrangers d'être la cause des problèmes.

Des raisons essentielles sont passées sous silence par Paris et la classe dominante à Mayotte : un rapport de la Cour des comptes a mis en évidence le gaspillage d'argent public à cause du manque de suivi des dossiers causé par un turn-over important. L'an dernier, un syndicaliste candidat aux sénatoriales avait dénoncé la corruption à grande ampleur à Mayotte sans qu'il soit condamné pour diffamation, ce qui laisserait entendre que cette corruption serait donc bien réelle. Paris va dans le sens de la diversion. Au lieu de régler les problèmes d'accès à l'eau, de manque d'écoles, de chômage, de pauvreté, de mal-logement... le gouvernement veut changer la Constitution pour aller dans le sens de la classe dominante vendant à la population l'idée selon laquelle les étrangers sont la source de tous les problèmes.

Une telle politique ne peut qu'accroître les problèmes, car elle ne règle rien.

Paris n'a pas les moyens d'acheter la paix sociale

Vouloir changer les règles d'acquisition de la nationalité française montre surtout que Paris n'a pas les moyens d'acheter la paix sociale à Mayotte. Paris refuse en effet l'égalité aux habitants de cette île qui a pourtant le statut de département français depuis plus de 10 ans.

Paris n'a pas anticipé les conséquences de sa décision de maintenir son administration sur l'île en 1975 pour avoir une base pour soutenir les coups d'État aux Comores et l'apartheid en Afrique du Sud, ainsi que pour garder le contrôle du Canal du Mozambique avec l'occupation des îles malgaches de la région.

La crise vécue par Mayotte découle de cette aventure comorienne d'un gouvernement français en 1975. Une aventure dont le gouvernement actuel ne veut pas assumer pleinement les conséquences. Résultat : Mayotte ne sera jamais intégrée à la République française puisqu'il n'y sera pas possible d'y être citoyen français dans les mêmes conditions dans n'importe quel autre territoire administré par cet État.

M.M.

Oté

Lé pli sir k'i ral anou déyèr, plito ké mète anou anlèr

I paré kan in prezidan i fé dè manda, inn déyèr l'ote, si li la nyabou fé pass in pé son bann zidé dann promyé manda, lo dézyèm — ni vé, ni vé pa — lé forséman in pé raté. Lé vré i fo atann kan lo manda lé fini pou fé lo bilan mé déza dsi plizyèr poinnvizé lo dézyèm manda méssyé Macron lé pa paré pou ète in gran réissite.

Pou la démokrassi, pou l'vironeman, pou lo prestij la franss épi lintéré travayèr, épi bann rotrété i pé pa di sar in fransh réissite. Toute lé fasson, mwin lé pa tro gran konèssèr dann sète afèr-la, mé sanm pou mwin La Franss i sava pa fé in gran pa an avan. Mé sak lé vé pou la franss lé ankòr pli vré pou l'outremèr.

La miniss délégué la di son poin prinssipal sé la késtyonn Mayotte. Mi panss pa lé possib fèr pli mal ké sak lé zot la fé avan, mé lé pa sir non pli èl i sava fé pli bien... Néna ankòr, dann shak péi l'outremèr in takon problèm lé pa réglé épi lé pa an voi d'ète réglé.

Ni koné dann kèl lanboukidi toute bann péi d'outre-mer lé pri d'dan é mi oi pa, fransh vérité, koman noute toute i sava sorte par le o dann noute bann trikmardaz, dann toute pyèz la mète anou avèk lo tan..

Toute fasson, sak lé sir sé ké la pa Paris i pé avoir bann bon zidé pou nou — sé nou k'i pé avoir bon zidé pou nou, mé konm i arète pa d'pass anou kalpyé ébin noute toute lé sir plito d'rokilé k'avanssé. Lo par nou-mèm é pou nou mèm lé pa a ankòr d'aktyalilé.

A bon antandèr, salu !

Justin